**EVALUATION DES ETUDIANTS EN ALTERNANCE (L3, M1)**

1. CONTROLES CONTINUS  
     
   Chaque matière, selon les choix du professeur, donnera lieu à des contrôles continus qui seront notés.
2. PARTIELS  
     
   Pour les cours durant toute l’année scolaire, il y aura deux partiels de 2 heures :  
   - Pendant le mois d’avril 2012, lors d’une séance de cours.  
   - En septembre ou octobre 2012, lors de la dernière séance de cours  
     
   Pour les cours de durée plus courte, un partiel sera organisé lors de la dernière séance ou à une date qui sera définie en accord avec le professeur.  
     
   Les partiels seront surveillés par les professeurs.
3. SUIVI EN ENTREPRISE  
     
   A partir de mars, chaque entreprise partenaire sera visitée pour un point de mi-parcours. Ces visites permettront d’identifier le tuteur, de déterminer des objectifs de formation pour l’alternant et de mettre en place un carnet de liaison pour effectuer un suivi régulier.  
   Le tuteur sera sollicité pour l’évaluation à mi-parcours et en fin d’année scolaire de l’alternant.
4. CONSEILS DE CLASSE et BULLETINS DE NOTES  
     
   Les conseils de classe seront tenus en mai et en octobre. Les bulletins de note comprendront :  
   - pour chaque matière une note issue du contrôle continu (coef 1) et des partiels (coef. 2)  
   - pour l’activité en entreprise une note représentant l’appréciation du tuteur et l’évaluation relative au rapport d’activité et la soutenance.  
     
   Les coefficients appliqués à chaque évaluation (cours et entreprise) seront communiqués début mars 2012.